

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (FSST)

En application du partenariat CHANTIER école-INRS et en respect du Code du Travail en matière de santé et de sécurité au Travail, ce dispositif repose sur la professionnalisation des acteurs et la démultiplication des formations au sein Entreprises Sociales Apprenantes. L'objectif est de former des SST en interne.

Objectifs

- ➊ Répondre à l'obligation de disposer des SST sur les chantiers et dans les ateliers (art. R4224-15 du Code du Travail)
- ➋ Etre capable de comprendre les différents enjeux de la prévention dans une structure
- ➌ Pouvoir renforcer la prise de conscience des risques chez les salariés et leur adhésion aux règles de sécurité
- ➍ Etre capable d'intervenir sur des missions de santé et sécurité au travail au sein de votre structure
- ➎ Etre capable de concevoir et d'animer une action de formation SST
- ➏ Acquérir une méthode pédagogique adaptée aux salariés des Entreprises Sociales Apprenantes

Contenu

- Conforme au programme national défini avec l'INRS par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés)
- ➊ compréhension des différents enjeux de la prévention dans la structure
- ➋ Situation du SST dans la démarche de prévention de la structure
- ➌ Connaissance de la méthodologie d'un projet de formation
- ➍ Repérage et formalisation des besoins en formation de SST de la structure
- ➎ Appropriation des référentiels pédagogiques et techniques élaboration d'un projet de formation SST
- ➏ Stratégies, outils, supports et méthodes pour construire, préparer et animer des séquences de formation
- ➐ Utilisation des différentes méthodes d'évaluation
- ➑ Conduite de l'évaluation des SST organisation et gestion des sessions

Méthodes pédagogiques

- ➊ Méthodes d'animation basées sur une participation active
- ➋ Mises en situation pédagogiques pour former à l'animation des séquences et la conduite des apprentissages
- ➌ Supports pédagogiques écrits et audiovisuels INRS et CHANTIER école
- ➍ Utilisation du matériel pédagogique pour la simulation d'accidents

Evaluation/Validation

- ➊ Evaluation formative et certificative, à l'aide d'une grille de certification
- ➋ Attestation de compétences
- ➌ Possible validation de la première session mise en pratique
- ➍ Certificat de formateur SST INRS / CHANTIER école délivré

Maintien et actualisation des compétences (MAC) - Recyclage ▲

- ➊ Le formateur devra suivre les sessions de recyclage (MAC) organisées par OFESA, en lien avec CHANTIER école, pour conserver son habilitation (à savoir 2 à 3 jours tous les 2 ans).

FORMATEURS

Formateurs de formateurs SST habilités par l'INRS (Natacha Maï Vinatier, Stanislas Brenneval, Bénédicte Fournier)

PUBLIC

Salariés permanents
Cette formation est réservée aux adhérents CHANTIER école

DURÉE

8 jours, proposés en 2 parties, soit 56 heures

PRÉ-REQUIS

Avoir validé la formation de base « Sauveteur Secouriste du Travail » (Cf. page 13) depuis moins de 2 ans, et la formation « Pré-requis en prévention » (Cf. page 15) ou « Bases en prévention »
Autoformation en ligne « acquérir

des bases en prévention des risques professionnels » possible. Se renseigner auprès de l'INRS : www.ead-inrs.com

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes

TARIFS, DATES

Rendez-vous sur www.ofesa.org

LIEUX

Sur tout le territoire national

